

TIMBRES-POSTE DE SERVICE

Conseil de l'Europe



Dessinés par Claude Andréotto

Imprimés en offset

Format horizontal 36 x 22

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 26 mai 1990
à Strasbourg (Bas-Rhin)

Vente générale le 28 mai 1990

En 1958, l'Administration française des Postes
a mis à la disposition du Conseil de l'Europe dont le siège est à Strasbourg,
des timbres-poste de service.

Depuis cette date divers changements concernant les valeurs faciales
ou le sujet sont intervenus (drapeau, bâtiments).

En 1990, le Conseil de l'Europe a choisi
une nouvelle illustration pour ses figurines postales.

Le premier échelon de poids des plis non urgents
ne fait plus l'objet d'un timbre-poste "Conseil de l'Europe".

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs
dans tous les points philatélie et par correspondance
auprès du Service Philatélique de la Poste,
18, rue François Bonvin, 75758 PARIS CEDEX 15.

Seuls les objets de correspondance
déposés dans les boîtes aux lettres
situées au bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg
peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines.